

[Fiche d'inscription Stages artistiques 2021-2022]

Coordonnées de l'enfant/jeune :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Coordonnées des parents :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____@_____

Vacances de la Toussaint : du 25 au 29 octobre 120€ / du 2 au 5 novembre 2021 95€

Vacances d'Hiver : du 7 au 11 février 120€ / du 14 au 18 février 2022 120€

Vacances de Printemps : du 11 au 15 avril 120€ / du 19 au 22 avril 2022 95€

Vacances d'été - Juillet : du 7 au 8 juillet 50€ / du 11 au 15 juillet 2022 95€

Vacances d'été - Août : du 22 au 26 août 120€ / du 29 au 31 août 2022 75€

Entourer la session souhaitée.

Ajouter 15€ de cotisation pour les non adhérents aux tarifs indiqués.

Les activités sont annoncées au plus tard un mois avant le stage.

[Autorisation]

Je soussigné(e) _____,

représentant légal de _____

autorise l'association L'aparté à (cochez les cases utiles) :

la prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) représentant mon enfant dans le cadre de son activité au sein de l'association.

l'administration de soins mineurs sur mon enfant en cas de blessures légères (utilisation de désinfectant et pansements). Si votre enfant a des allergies à des substances, nous vous prions de nous en informer. Cette autorisation exclut la prise de tout médicament.

Cette autorisation est donnée à titre gratuit.

[Informations]

L'adhésion doit être acquise lors de la première inscription à un des stages de l'année. Elle s'élève à 15 euros. Elle est définitivement acquise jusqu'au 31 août 2022. Ensuite, elle donne accès au tarif adhérent pour les autres sessions de stages.

Vous recevrez une newsletter mensuelle par courriel avec toutes les informations en cours sur l'association. Si vous ne souhaitez pas la recevoir, merci de nous le signaler : associationlaparte@gmail.com. Les statuts de l'association sont disponibles sur simple demande et sur le site internet.

Le paiement du stage se fait en totalité à l'inscription, en espèces, en chèque (à l'ordre de « L'aparté »), en chèques vacances ou par carte bleue via le site Helloasso.com (pour bénéficiaire de la réduction famille, contactez-nous). Tout désistement dans les 48h avant le stage ne pourra pas être remboursé.

N.B: tarif « Réduction – Stages Famille » = -10% pour les membres d'une même famille à partir du deuxième membre de la famille inscrit, hors cotisations.

Si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint, l'association se réserve le droit de fusionner les deux tranches d'âges ou d'annuler. De même que les activités indiquées sont sous réserve de modification.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'association L'aparté et en accepter toutes les clauses (à télécharger sur le site internet <https://associationlaparte.files.wordpress.com/2020/07/rc3a8glement-lapartc3a9-2020-2021.pdf>).

Fait à :

Signature :

Le :

Merci de retourner cette fiche dûment remplie lors de l'inscription de votre enfant, accompagnée de votre aimable règlement.